

**Arrêté fixant la composition du jury de concours communs de recrutement
dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C
par la voie interne**

ACADÉMIE D'AMIENS - SESSION 2024

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AMIENS

- Vu Le code général de la fonction publique ;
- Vu Le décret n° 85-899 du 21 août 1985 modifié relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant de l'Education nationale;
- Vu Le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique d'Etat ;
- Vu Le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;
- Vu Le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat ;
- Vu Le décret n° 2020-121 du 13 février 2020 relatif à l'organisation de concours nationaux à affectation locale pour le recrutement de fonctionnaires de l'Etat ;
- Vu L'arrêté du 5 octobre 2005, modifié, portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'Education nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'Education nationale ;
- Vu L'arrêté du 11 septembre 2020 fixant la liste des corps prévue à l'article 1er du décret n° 2020-121 du 13 février 2020 relatif à l'organisation de concours nationaux à affectation locale pour le recrutement de fonctionnaires de l'Etat ;
- Vu L'arrêté du 2 février 2024 autorisant, au titre de l'année 2024, l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C ;
- Vu Les propositions du président de jury ;

ARRÊTE

Article 1 : Le jury de concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C, par la voie interne, est constitué comme suit :

Président

Monsieur Dimitri LANCEL Lycée Marie Curie de Nogent-sur-Oise (60)
Administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vice-présidente

Madame Sabine CARTON Rectorat d'Amiens (80)
Attachée d'administration de l'État

Membres du jury

Madame Virginie BEREZOWSKI Collège Maurice Wajsfelner de Cuffies (02)
Personnel de direction

Monsieur Jean-Pascal BERNARD Rectorat d'Amiens (80)
Attaché principal d'administration de l'État

Monsieur Christophe BODONYI Lycée Louis Thuillier d'Amiens (80)
Administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Monsieur Fabien CAHARD <i>Attaché d'administration de l'État hors classe</i>	Lycée la Hotoie d'Amiens (80)
Madame Emeline CHAMPNEUF <i>Attachée d'administration de l'État</i>	DSDEN de l'Oise (60)
Monsieur Simon DENIEUL <i>Personnel de direction</i>	Lycée Marie Curie de Nogent-sur-Oise (60)
Monsieur Philippe GEISEN <i>Personnel de direction hors classe</i>	Collège Françoise Dolto de Lamorlaye (60)
Madame Catherine GELLÉE <i>Personnel de direction</i>	Lycée Marie Curie de Nogent-sur-Oise (60)
Madame Alice JOSSEAUME <i>Conseillère technique établissements et vie scolaire</i>	DSDEN de l'Oise (60)
Madame Nathalie LACHAUD <i>Attachée d'administration de l'État</i>	Lycée Jean Rostand de Chantilly (60)
Monsieur Rachid LASRI <i>Administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche</i>	Lycée Jean-Baptiste Delambre d'Amiens (80)
Madame Christine LEROY <i>Attachée principale d'administration de l'État</i>	Rectorat d'Amiens (80)
Madame Audrey MARTIN <i>SAENES de classe normale</i>	Lycée Marie Curie de Nogent-sur-Oise (60)
Monsieur Jérôme PARVILLÉ <i>SAENES de classe exceptionnelle</i>	Rectorat d'Amiens (80)
Madame Delphine PLUQUET <i>Attachée principale d'administration de l'État</i>	Rectorat d'Amiens (80)
Madame Ludvyvine RAYEZ <i>SAENES de classe normale</i>	Lycée Marie Curie de Nogent-sur-Oise (60)
Monsieur Azide RAZACK <i>SAENES de classe exceptionnelle</i>	Lycée Marie Curie de Nogent-sur-Oise (60)
Monsieur Bruno REVELLE <i>Personnel de direction hors classe</i>	Lycée Jean Calvin de Noyon (60)
Madame Sandrine RUHL <i>Personnel de direction</i>	Collège Louise Michel de Villeneuve-Saint-Germain (02)
Monsieur Pierre TRÉVISAN <i>Personnel de direction hors classe</i>	Lycée Mireille Grenet de Compiègne (60)
Monsieur Vincent VILAIN <i>SAENES de classe normale</i>	Collège Joliot Curie de Tergnier (02)

Article 2 : Madame la secrétaire générale de l'académie d'Amiens est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Amiens, le 14 février 2024

Pierre MOYA